



Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 20 février 2024.
L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à 20 heures, le Conseil Municipal
dument convoqué le 12 février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session
ordinaire à la salle du conseil municipal de CERE-LA-RONDE sous la Présidence
de Monsieur RICOU Christian Maire

Etaient présents :

- Christian RICOU
- Patrick BACH
- Michel BONIGAL
- Ludovic HARDOUIN
- Laëtitia CARANO
- Charlotte PAULIN RETARD excusé
- Bruno MONDOT,
- Pascal JOULLAN
- Nicolas CHEVRIER

Absent avec pouvoir :

- Guillaume PROREL avec pouvoir à Laetitia CARANO
- Elodie JOUVEAU avec pouvoir à Pascal JOULLAN

Patrick Bach a été nommé secrétaire.

Date de convocation : 12 janvier 2024

Mardi 20 février à 20 heures

ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de séance du 23 janvier 2024
2. Finances
 - a. Point sur le budget 2024
 1. Avenant maçonneries amboisiennes
 - b. Subventions aux associations
 - c. Devis Pyrofête pour le 14 juillet
 - d. Devis self signal pour le pupitre
3. Borne WIFI
4. Gagner du terrain
5. Restauration scolaire
6. Personnel communal
 - a. Organisation des services de la mairie
 - b. Protection sociale complémentaire

7. Ecole
8. Point sur l'avancée des diverses commissions communales
9. Questions diverses
 - a. Retour sur le bureau des maires
 - b. Accord Jardin de Polle'n pour récupération de la ruche

Le quorum étant atteint Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1. Approbation du compte rendu de séance du 23 janvier 2024

Monsieur le Maire rappelle que ce compte rendu a été envoyé par mail aux membres du conseil.

Il invite les conseillers à signer le compte rendu qui est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCES

1. Point sur le budget 2024

- a. Monsieur le Maire présente le budget élaboré par la commission finances et évoque le fait que le budget reste à peaufiner, des travaux non prévus au budget pour le lot 1 Gros Oeuvre du chantier de l'école étant nécessaires (voir ci-dessous).

- b. Monsieur le Maire présente l'avenant au marché concernant l'extension du groupe scolaire.

Suite à l'écroulement du mur du cimetière lors des travaux de fondations de l'extension du groupe scolaire il convient de signer l'avenant n° 1 avec l'entreprise Maçonnerie Amboisienne, titulaire du lot 1 Gros Œuvre.

(L'offre de prix, pas encore connue à ce jour, sera à préciser ultérieurement).

Monsieur le Maire rappelle au conseil que d'autres surcoûts sont malheureusement à prévoir.

La signature de l'avenant est approuvée à l'unanimité.

2. Subventions aux associations

La commission présente les demandes de subventions reçues à ce jour :

Nom Association	DEMANDE 2024	ATTRIBUE	Observation
ADMR MONTRESOR	250	250	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1000	1000	
AMIS DU MUSEE DU VENEUR			
APE CERE- GENILLE LE- LIEGE			
ASSOCIATION CANTINE DE GENILLE			
ASSOCIATION DES AMIS DE L'EHPAD de BLERE			
ASSOCIATION DES JEUNES DE CERE			
CAMPUS DES METIERS DE L'ARTISANAT	80	80	Gaël CHEROUVRIER
CERE ATTITUDE	7400	5000	Budget et subvention feront l'objet d'un suivi au cours de l'année 2024
COMITE DES FETES	600	600	Randonnée du 1 ^{er} mai/ 14 juillet/ foire aux chèvres
COOPERATIVE ECOLE DE CERE			
COUP DE POUCE BLERE	100	100	
EMIVIE			En attente de leur demande
ENTENTE MONTRESOROISE - CLUB FOOT			
ETRIER DES SANS SOUCIS			
FEDERATION DES AVEUGLES DE France	500		
FNACA	300	300	
FSE MONTRESOR			
GYM CLUB	800	800	400 ANNUEL + EXEPTIONNELLE POUR LOCATION SALLE ORBIGNY
LOUIS XII	500	500	
LYRE REPUBLICAINE D ORBIGNY	500	500	
MASQ Asso. Piscine Val de Loisirs Montrichard		100	Soit 25€ par membre de l'asso résidant à Céré la Ronde
SOLEIL D AUTOMNE	500	500	
TELETHON -AFM			
Association des Maires du Montrésorois	126	126	
TOTAL ANNUEL	12656	9856	

3. Devis Pyrofête pour le 14 juillet

La commune a demandé deux devis à l'entreprise Pyrofêtes pour le feu d'artifice du 14 Juillet : un premier calculé sur la même base que le spectacle de l'an dernier (pour rappel :), un second sensiblement moins cher.

Après examen, le conseil décide, à l'unanimité, d'opter pour le second devis.

4. Lors d'un conseil précédent a été évoquée l'idée d'installer, au pied de l'église St Martin, un pupitre d'information à l'intention des visiteurs. Pour cela, un premier

devis a été demandé à l'entreprise Self Signal qui a présenté une proposition à 702.00€ TTC. Une autre solution consisterait en la pose d'un panneau d'information sur le mur de l'église, dans une vitrine. Dans cette optique, les Architectes des Bâtiments de France vont être consultés sur la faisabilité de ce projet et sur l'éventualité de l'obtention d'une subvention.

3- BORNE WIFI

VAL DE LOIRE NUMERIQUE propose la mise en place d'une borne wifi destinée au public et qui serait installée sur un mur extérieur de la mairie.

La mise en place est assurée financièrement par Val de Loire Fibre ; seul le service « maintenance » est à la charge de la commune.

Dénomination	Prix HT	Quantité	Total
Accès au service (par borne)/annuel	13,00 €	1	13,00 €
Collecte et analyse de données (par borne) / annuel	13,00 €	1	13,00 €
Maintenance, garantie, assistance, traitements juridiques par borne et par an	86,00 €	1	86,00 €
		TOTAL HT	112,00 €
		TVA (20%)	22,40 €
		TOTAL TTC	134,40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote pour ce projet à l'unanimité.

4. GAGNER DU TERRAIN

L'Agence Nationale du Sport, qui a subventionné partiellement la construction du PUMP TRACK de Céré la Ronde, propose à notre commune de candidater pour l'installation d'une Zone d'Échauffement qui viendrait compléter les équipements sportifs existants du stade.

Cette zone serait composée de :

- Un vélo chargeur classique ou semi-allongé
- Une piste d'athlétisme
- Une arche active d'entrée
- Un podium
- Un chronomètre solaire
- Un panneau d'information



Les candidatures devront être déposée le vendredi 26 avril au plus tard.
 Le conseil municipal accepte de présenter la candidature de la commune, Patrick Bach étant chargé du dossier.

5.RESTAURATION SCOLAIRE

Un devis à été demandé à l'entreprise CONVIVIO qui travaille avec plusieurs collectivités alentour.

PRESTATION DE SERVICES POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS POUR LA COMMUNE DE CERÉ LA RONDE

BORDEREAU DE PRIX

Repas enfants	Montant HT	Montant TTC
Entrée	0,2600 €	0,2742 €
Plat protidique	1,8900 €	1,9939 €
Légume d'accompagnement	0,5100 €	0,5380 €
Fromage	0,2600 €	0,2742 €
Dessert	0,2600 €	0,2742 €
Total	3,1800 €	3,3549 €

Prix du repas élémentaires 4 composants sans pain HT	Prix du repas élémentaires 4 composants sans pain TTC	Prix du repas élémentaires 5 composants sans pain HT	Prix du repas élémentaires 5 composants sans pain TTC
2,9200 €	3,0806 €	3,1800 €	3,3549 €

A Chambray lès Tours , le 30 Janvier 2024

Marc LE STRADIC, Responsable Développement


 Convivio-ITB
 37100 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
 Tél : 02 47 49 49 00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire un essai avec le prestataire et de le pérenniser si la prestation est satisfaisante.

6. PERSONNEL COMMUNAL

1. Organisation des services de la Mairie

Monsieur le Maire prend la parole afin d'exposer les modifications envisagées concernant le personnel communal.

Le service de restauration scolaire étant maintenant externalisé, l'agent communal en charge va voir ses fonctions évoluer vers un mi-temps technique, pour l'entretien des locaux, et un mi-temps administratif, pour l'accueil du public en mairie.

Le conseil municipal approuve cet aménagement à l'unanimité.

2. Protection sociale complémentaire

La décision est reportée pour un examen plus approfondi de la proposition.

7. ECOLES

Monsieur le Maire fait un point sur la vie scolaire.

Le risque est réel de voir la classe de Céré la Ronde fermée aux vues de la carte scolaire annoncée.

Si cette fermeture devait être confirmée, Monsieur le Maire serait amené à demander aux membres du conseil de se prononcer contre cette fermeture.

8. COMMISSIONS COMMUNALES

Les représentants des diverses commissions font un point rapide sur l'avancée des dossiers en cours.

- Loi APPER : les zones ont été délimitées sur l'Energie renouvelable sauf l'éolien et éventuellement sur un chauffage biomasse.

Nicolas CHEVRIER soulève le fait qu'il faudrait que le conseil municipal se positionne sur l'éolien.

Charlotte PAULIN soulève le fait que certains projets photovoltaïques peuvent voir le jour en revendant l'énergie à la commune.

Guillaume Titard, de la communauté de communes Autour de Chenonceaux, propose de venir présenter les énergies renouvelables au conseil municipal.

- Chemins communaux : des travaux de réfection sont commencés.
- Agents communaux : l'absence d'un employé communal pour maladie et d'un autre pour formation, sont programmées pour les semaines à venir. Différentes dispositions

vont être prises pour palier à ces absences.

- La commission logement a rencontré les locataires de la maison Barry, sise rue des Caves, et qui ont manifesté leur volonté d'aménager les bâtiments annexes à des fins professionnelles. Au cours de l'entretien, et après visite des lieux, la vente de la maison d'habitation et des bâtiments annexes a été évoquée.

Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide du principe de lancer les démarches permettant la vente de ce bien.

- Les logements communaux du 1A rue de la ronde et du 8A rue Rabelais, actuellement vacants, vont être remis à la location. L'agence immobilière L'Adresse, en charge de la gestion de l'ensemble des logements communaux, s'occupera de l'annonce et de la pré-sélection des futurs locataires.
- Les dettes locatives ont été pour la plupart réglées ; seul un locataire ne paie pas ses loyers depuis le mois d'octobre. Le gestionnaire demande l'autorisation de lancer les poursuites à l'encontre de ce locataire : sa demande est approuvée par le conseil à l'unanimité.
- Le monte-charge de l'atelier de transformation reste inutilisable. Des démarches sont entamées pour le remettre en service afin que les locataires puissent en avoir une utilisation normale.
- Les lampes LED, destinées à l'éclairage public et fournies gratuitement par la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux, ont été réceptionnées. Pour leur pose, la société R2 a présenté un devis de 9 422.04€ TTC, devis accepté à l'unanimité par le conseil municipal.
- Le café Céré reste en vente pour l'heure.
- Le repas des aînés se déroulera à la Ferme de Razay le 5 mai 2024.

9. QUESTION DIVERSES

1. Retour sur le bureau des Maires.
2. Accord de l'association « Les Jardins de Polle'n » pour que la commune puisse récupérer l'entière jouissance du bâtiment de la ruche, sis square Jean Touchelet. Sa future affectation fera l'objet d'une discussion au sein du conseil municipal.

➤ Fixation du prochain conseil municipal au Mardi 19 mars à 20h

La séance est levée à 23h10.

Fonction	Nom et prénom	Signature
Maire	RICOU Christian	

1er Adjoint	BACH Patrick	
2ème Adjoint	BONIGAL Michel	
3ème Adjoint	HARDOUIN Ludovic	
1ère conseillère	CARANO Laetitia	
2ème conseillère	JOUVEAU Elodie	
3ème conseillère	PAULIN Charlotte	
4ème conseiller	MONDOT Bruno	
5ème conseiller	JOULLAN Pascal	
6ème conseiller	PROREL Guillaume	
7ème conseiller	CHEVRIER Nicolas	